NuiposT

le journal des postiers de l'Isère

Novembre 2011 n° 118

Non à l'austérité!

es annonces du Premier ministre le 7 novembre accentuent l'austérité imposée par le gouvernement depuis plusieurs années.

En moins de 3 mois, les salariés sont lourdement touchés : > taxes sur les complémentaires santé.

- > aggravation de la contre-réforme des retraites. augmentation des impôts (IRPP à TVA),
- > perte de pouvoir d'achat de prestations sociales, détérioration et remise en cause accentuées des > services publics et des services de santé (RGPP);

Autant de mesures que FO condamne et dont elle demande l'abandon.

L'austérité constitue une triple erreur, un triple danger :

- elle menace l'activité économique et l'emploi faisant glisser l'économie vers la récession,
- elle accentue les inégalités sociales et veut faire payer aux travailleurs une crise dont ils ne sont pas responsables,
- elle sape les principes républicains et les droits sociaux.

Pour FO, l'austérité, d'où gu'elle vienne (de droite ou de gauche) est inacceptable.

En ne s'émancipant pas des marchés financiers, en s'inscrivant dans la dictature de la dette, les gouvernements fragilisent la démocratie et l'Union Européenne s'affiche de plus en plus comme une contrainte restrictive. le dumping et la régression l'emportant sur la solidarité et le progrès.

Une réponse appropriée

Pour toutes ces raisons, FO considère qu'une réponse déterminée est nécessaire.

Cette réponse ne peut en aucun cas consister en une succession de manifestations ou journées d'action dont on a fait le constat de l'inefficacité l'an dernier.

Pour FO, condamner les plans d'austérité annoncés et contrer toutes nouvelles annonces nécessite de préparer, par l'action commune, un appel à 24 heures de grève interprofessionnelle.

La chasse aux malades est ouverte!

Alors que la souffrance au travail s'accentue, que le nombre d'arrêts augmente sensiblement dû essentiellement aux conditions de travail de plus en plus pénibles, le gouvernement choisi de montrer du doigt à la fois les salariés et les médecins coupables, à ses yeux, de fraudes graves...

Au passage (il n'y a pas de petits profits), il en profite pour tenter d'opposer les fonctionnaires et les salariés!

Alors que, pour une partie grandissante de la population, il devient problématique d'accéder aux soins, c'est à une véritable provocation que se livre le gouvernement.

Bien évidemment, il omet de parler des milliards de fraude sociale des entreprises, il omet de parler des dizaines de milliards de la fraude *fiscale*, il omet de parler des centaines de milliards d'exonérations de charges sociales aux

entreprises, entreprises qui empochent l'argent public d'un coté et licencient de l'autre (Peugeot, cette semaine).

Cette offensive contre les droits ouvriers confirme la nécessité d'une riposte à la hauteur. Un appel à la grève interprofessionnelle, comme le propose la confédération FO aux autres centrales...



Octobre, une belle arrière-saison pour FO!

En Isère comme partout à la Poste, **FO progresse!**

n ne va pas bouder notre plaisir! En Isère, FO fait encore un bon résultat puisque elle termine :

1ère au Courrier :

FO: 35.8% (+0.5) loin devant la

CGT. 29.1% (-4.7): SUD, 18,3% (-1,2); CFDT, 9,6% (-0,2) et CGC, 7,1%.

(Les résultats détaillés par établissement de + de 100 agents sont sur le blog FO Poste 38.)

2ème à l'Enseigne FO: 26,4% à 4 voix de la

CGT: 26,9% CFDT: 21.8% et SUD: 17.9%

1ère sur l'Isère tous services confondus,

FO = 32, 2% CGT = 29.0% SUD = 21.3% CFDT = 12.1% et CGC = 5.5%

Au niveau national, là aussi une grande satisfaction puisque FO (18,5%) progresse de 1,6 % et redevient la 3ème force syndicale à la Poste derrière la CGT, 29,3% (-3,5) et SUD, 22,2% (+0,2).









Dans toute la Fonction Publique. **FO** progresse!

n bonheur ne venant jamais seul, les résultats partiels (il manque la luction et 7 Télecom) de la Fonction Publique, (3,2 millions d'inscrits: Enseignement, Poste, Hospitaliers, Ministères...) sont tombés quelques jours après les élections de La Poste.

> Ils montrent là aussi, une progression de FO qui conforte sa 2ème place (18,0%) derrière la FSU (18,5%) et devant la CGT (15,7%) et la CFDT (13,0%).

Ces élections étaient à haut risque. C'était les premières de cette importance depuis la mise en œuvre de la "position commune" CGT-CFDT-MEDEF qui "réformait" la représentativité des syndicats et avait pour but, à peine dissimulé, de faire disparaitre les "petits" au profit des 2 centrales CGT et CFDT.

Ces élections étaient à haut risque. C'était les premières après la réforme des retraites où I'on avait vu l'accord CGT-CFDT pour NE PAS appeler à la grève générale alors que tout indiquait que c'était le seul moyen d'enrayer l'offensive gouvernementale (On voit où nous

en sommes aujourd'hui!).

Dans les 2 cas, FO avait décidé de rester fidèle à Libre, indépendante et combative.

Le résultat est là. Merci à tous !

courrier | Fontaine colis

Besson la cadence. ou on va exploser!

ovembre, c'est le moment choisi par la direction pour réorganiser le service colis! C'est sûr, la période est bien choisie, c'est le calme plat !!!

D'un autre coté, ca fait tellement longtemps qu'on attend, tellement longtemps que les tournées n'ont pas été revues alors que les colis ont explosé, que le bricolage est devenu la

Réorganisation, oui ! Mais va falloir nous créer des tournées supplémentaires, hein!

On ne va pas se contenter de rafistolage, de tournées à + de 130 colis/jour, de sécabilité n'importe quel jour de la semaine.

Comme le dit l'un d'entre nous : on veut faire notre travail le mieux possible, dans le respect du service public et de l'usager, et nous voulons que l'on nous en donne les moyens!

enseigne

Un avenir pour le back-office ?

Ou est la vérité?

Réponse A : A Voiron lors de la réunion des "BOB" (Back Office Bureau) où il



est affirmé que ceux-ci ne disparaitront pas même si leurs tâches se raréfient (de moins en moins de contrôle, de moins en moins d'archivage...)

Réponse B : A Grenoble, lors d'une

formation téléphonique où il est affirmé que les "BOB" sont en voie de disparition puisque les Dab seront gérés par des entreprises extérieures et que les commandes seront automatisées...



La réalité c'est que les BOB continuent à éponger le surplus de travail et sont toujours aussi mal reconnus!

-FACTEUR D'AVENIR

Sécabilité pour absence inopinée : du nouveau !

c i l'organisation "Facteur d'Avenir" a du mal à emporter l'adhésion des agents de la distribution. une des raisons est à rechercher dans la manière dont nos dirigeants la mettent en place.

A son lancement, nous avions averti : le travail en "équipe" n'est qu'un prétexte à la généralisation de la "marguerite" et aux suppressions d'emplois...

Il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour voir la suite. Dés l'année suivante, on a vu le développement de la sécabilité sur semaines complètes et sur absences **inopinées**. Au fil des années, ce qui ne devait que rester accessoire est devenu l'essentiel, la recherche éperdue de la productivité primant sur tout!

En août dernier, FO avait demandé une audience sur cette question auprès de M. PATILLOT.

Nous lui avions dit:

"Cette sécabilité mise à toutes les sauces amène fatigue, usure voire épuisement. Comme elle n'est pas comprise (et encore moins partagée) elle entraine un mal-être et une souffrance qui grandit.

Les conflits sont nombreux qui ont comme point de départ le refus de travailler plus et... gratuitement ! Ils sont nombreux et spontanés car, à un moment, trop c'est trop!"

La direction de la DOTC en a-t-elle pris conscience? Toujours est-il que le Directeur affirmait (sur ce point!) son accord avec nos conclusions. Il réaffirmait son souhait de voir le recours à ce type de sécabilité (pour absence inopinée) rester marginal et surtout volontaire!

En cela, il s'en tenait à la CDSP de 2007 qui prévoyait les cas de recours à la sécabilité en cas d'absence inopinée : 1) FQ. 2) Movens de remplacement. 3) Heures sup. 4) Volontariat.

Les intentions affichées par M. PATILLOT ne sont pas restées lettre morte puisque, depuis, une note est sortie qui rappelle cette règle.

Dans le même temps nous intervenions dans les CTP de réorganisation de la distri pour que la mention "En cas d'absence inopinée les jours forts : recours à la sécabilité de l'équipe" soit retirée. Ce qui a été fait.

Conclusion : La sécabilité pour absence inopinée se fera sur la base du volontariat. L'absence de moyens de remplacement ne pourra être le prétexte à direction locale pour vous imposer ce type de sécabilité.

courrier

très discutable.

Villefontaine

on veut rester ici!

■ La création de la PPDC de Bourgoin ne doit pas être le prétexte à notre délocalisation !". Voilà ce que crient haut et fort les agents de Villefontaine. En effet, l'intégration de certaines activités du centre de La Verpillière vers la future PPDC de Bourgoin (mise en place 1^{er} trimestre 2012) libère de la place que la Poste veut absolument rentabiliser.

Alors, ils se sont dit : "Et si on y mettait les agents de Villefontaine et de St George ?". Vision purement industrielle mais socialement

En fait, on se moque bien de savoir si les agents y ont un quelconque intérêt. On se moque de savoir si la population, les élus y trouveront leur compte en terme de qualité de service.

Le développement durable, cher au service de la communication, est invité à aller développer ailleurs!

Mais les agents n'entendent pas se laisser délocaliser sans combattre. Une pétition a été signée unanimement, le vote des scénarios a été boycotté et les élus vont être consultés.

A suivre.

courrier

Renage

on veut partir d'ici!

Renage, c'est la commune qui abrite, dans un local industriel, les facteurs de Rives dans l'attente de la réfection de leur bureau.

Et les conditions de travail dans ce local sont telles qu'il a fallu que l'inspection du travail vienne y fourrer son nez. (Les explications et les photos sur le blog FO Poste 38)

- > Installation électrique et éclairage défaillants,
- > absence de chauffage les premiers temps,
- > sécurité des locaux inexistante,
- > ventilation absente (embêtant quand on s'apercoit que la 2ème partie du bâtiment loué est occupée par un atelier de peinture industrielle!)
- > et toilettes de chantier (je ne connaissais pas mais je ne vous les conseille pas !)...

Les agents n'ont qu'une seule hâte, partir d'ici... mais pas à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions!

Et justement, ils estiment que les conditions ne sont pas remplies! Découpages faits à la vavite, incohérences et approximations...

Le préavis de grève déposé par FO aidera t-il à la résolution des problèmes ? On l'espère.

Le cahier CHS-CT

Au moment où de nouvelles règles vont s'appliquer dans les CHS-CT, il est bon d'en rappeler quelques unes concernant les cahiers CHS dans les centres et les bureaux :

La direction de chaque bureau ou centre est tenue de mettre en place ce cahier à la disposition de tous, dans un endroit accessible à tous, sans contrainte hiérarchique et avec toutes les pages numérotées.

Son but est de permettre l'expression de chacun quant aux conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (remarques, suggestions, signalement d'appareils défectueux, dangers divers..

- > "sans contrainte hiérarchique", cela veut dire qu'il n'est pas enfermé dans un placard ou dans le bureau du chef!
- > Chaque inscription (question, commentaire, etc...) doit recevoir une réponse dans les 48h de la part du responsable.
- > Remplir ce cahier est important car les questions (et les réponses) sont vues, étudiées et prises en compte au niveau supérieur (CHS-CT local ou territorial).

Un cahier CHS-CT? Pourquoi faire? Y'a un cahier d'incident!

D ans la rubrique "Vos Droits", nous rappelons quelques règles essentielles concernant l'utilisation du cahier CHS.

A cause de cela, on assiste depuis quelques temps à de nouvelles pratiques managériales...

Déjà, dans quelques centres, il était difficile de trouver (ou retrouver) ce cahier... Mais maintenant, on voit l'importance prise par... le cahier d'incident.

Au début, il était présenté comme un complément à celui du CHS

- "Tes pneus sont à changer ? Pas la peine de l'inscrire au CHS-CT, marque-le plutôt sur le cahier d'incident".
- "Une imprimante est en panne ? C'est un incident et y'a un cahier pour ça !"

Pourquoi pas, me direz-vous?

Et bien, pour une simple raison : Des "incidents" (surtout répétitifs) non inscrits sur le cahier CHS empêchent toute étude, toute réflexion même sur les causes de ceux-ci. Et donc toute décision éventuelle du comité CHS local ou territorial concerné!

C'est manifestement ce qu'ont compris une poignée de managers qui ont décidé de substituer le "cahier d'incident" au cahier de CHS-CT! On ne trouve plus ce dernier!

On aura du mal à nous faire croire que ce n'est qu'un hasard.

enseigne

ERC, le dernier projet de l'Enseigne 38

ais qu'est ce qu'on leur a fait aux dirigeants de l'enseigne pour que l'Isère soit une nouvelle fois... pilote? Et ca sera quoi, comme innovation, cette fois ci?

On a eu ESC, on a eu l'ouverture du samedi aprèsmidi... Aujourd'hui, on a avoir ERC (Evolution Relation Client).

Ca consiste en :

- > modernisation des ESC (espace service clients). C'est vrai qu'un concept vieux de... 2,3 ans, c'est dépassé! Et les bureaux concernés ont bien besoin d'un coup de neuf, non?
- > développement des automates. Toujours le vieux démon de l'externalisation. On a encore des clients qui ne savent pas comment... se passer de nous!
- > amélioration de la qualité. Bon ça, on est toujours pour!

- > réduction du nombre de guichets
- "caisse", "tarir les flux". Là, c'est plus clair. Si on supprime les guichets où l'on fait des opérations financières, c'est sûr, les clients apprendront à se passer de nous... et la Poste pourra reprendre encore un peu plus d'emplois!

Pour la mise en place, le discours est classique : "l'adhésion des agents est impérative" (de gré ou de force ?). "Recréer une vraie et seule équipe de vente au sein des Terrains" (guichetiers, Cofis, tous unis -et tous concurrents pour attirer les "bons" clients!).

Mais aussi : "Laisser une marge de manœuvre locale aux DET, DETA pour construire leurs actions sur le terrain en fonction de leurs clients" (Ca. si c'est vrai, c'est une première! Prendre en compte que les clients... ne sont pas partout les mêmes, c'est révolutionnaire!)

Bref et en dehors du baratin habituel, ce qu'on a bien compris, c'est que, désormais, avec ERC, c'est TOUS VENDEURS!